Vufflinfos

Edition spéciale "Elections communales du dimanche 8 mars 2026"



1ER TOUR DE L'ELECTION DES 5 MEMBRES DE LA MUNICIPALITE
LES 5 CANDIDATS OFFICIELS SE PRESENTENT

Préambule

Nous avons le plaisir, par le biais de cette édition spéciale "élections communales du 8 mars 2026", de vous présenter les 5 candidats officiels à la Municipalité pour la législature 2026-2031 et de vous informer sur le déroulement de cette journée d'élections communales.

Pierre Siegwart, Syndic

J'habite à Vufflens-le-Château depuis 1989 (chemin du Soleil 9). Agé de 66 ans, je suis marié avec deux enfants et deux petits enfants.



Après des études en sciences politiques et gestion d'entreprise, j'ai travaillé comme responsable financier et opérationnel dans plusieurs sociétés de services, dans l'agro-alimentaire et dans l'informatique. Je suis encore actif dans le conseil d'entreprises en phase de démarrage ou de transmission.

Après avoir été membre du Conseil général de 1990 à 2014, je suis entré à la Municipalité en octobre 2014 et suis Syndic depuis juillet 2021, responsable de l'administration générale, des finances et de l'accueil pré et parascolaire (Association La Vufflantine).

Je me présente pour un nouveau mandat pour défendre des valeurs liées à l'autonomie communale, à savoir maintenir une école accueillante dans notre village pour nos enfants (1P à 6P) avec une organisation préscolaire (crèche) et parascolaire (UAPE) de proximité avec un accès assuré et une facilité d'inscription.

Le projet de rénovation complète du complexe scolaire avec la création d'une nouvelle classe est en cours, tandis qu'un projet d'agrandissement de l'UAPE devra encore être proposé au conseil général, avec un aménagement extérieur remis au goût du jour.

A notre grande satisfaction de nouvelles sociétés villageoises se sont aussi créées dernièrement. Les activités de nos sociétés locales permettent de développer le lien social au sein de notre communauté. La municipalité se doit donc de continuer à soutenir ce remarquable dynamisme associatif.

Nous avons la chance de vivre dans un village de campagne proche de la ville. Maintenir un village vivant et attractif pour ses habitants jeunes et moins jeunes permet aussi de maintenir un taux d'imposition raisonnable pour l'ensemble des contribuables.

Grâce à nos employés communaux (greffe, bourse et employés terrain) qui sont au service de nos habitants et avec une Municipalité soudée (avec un départ et une nouvelle arrivée) l'ambiance restera excellente au sein de la Commune de Vufflens-le-Château et au sein de la Municipalité !

Sylvie Nussbaum, Municipale

Citoyenne de Vufflens-le-Château depuis 1980, j'ai le bonheur de ne jamais en être repartie.

Mariée à Cyril depuis 27 ans, je suis la maman d'Alexis, 26 ans et de Yanis, 16 ans.

Attirée par tout ce qui touche aux rapports humains, c'est tout naturellement que je me suis tournée vers le métier d'infirmière. Ne travaillant plus dans le domaine médical aujourd'hui, je reste présente au sein de toutes sortes de domaines touchant au social.



J'ai eu le privilège de pouvoir me consacrer à ma famille pendant longtemps. J'ai décidé ensuite de mettre un peu de mon temps au service des autres comme curatrice d'une part et bénévole d'autre part. J'ai suivi une formation spécialisée dans l'accompagnement des personnes endeuillées et je suis présidente de l'Association Deuil'S fondée par Alix Noble Burnand.

Descendante de la famille Bolle, je suis active dans la gestion des biens immobiliers lui appartenant situés sur la Commune et je siège au Conseil de la Fondation Bolle.

Au sein du village, j'ai fait partie de la jeunesse, joué dans plusieurs revues du chœur d'hommes La Concorde, je fais partie du comité du marché artisanal et de celui de Vuffl'ambiance. Je complète cet aspect de la vie associative en chantant au chœur mixte L'Avenir de Bussy-Chardonney.

Ces cinq dernières années au sein de la Municipalité ont parfois été éprouvantes, mais surtout profondément enrichissantes. La diversité des thèmes abordés et les nombreuses rencontres avec les acteurs de la vie sociale et politique m'ont permis d'élargir mon regard et de m'enrichir tant sur le plan humain qu'intellectuel.

Forte de cette expérience, je me sens aujourd'hui prête à entamer une nouvelle législature avec enthousiasme, portée par l'envie de poursuivre ces échanges précieux, de rester proche de chacune et chacun d'entre vous, et de continuer à m'engager avec conviction au service de notre commune.

Catherine Mauguin, candidate

Notre famille s'est établie à Vufflens-le-Château en Août 1995, et c'est ici que mon fils Matthieu a fait ses premiers pas, suivi par Thomas né en 2000.



Nous sommes tombés rapidement sous le charme de ce village et les enfants y sont restés très attachés.

En 2006, j'ai participé à la création de la Vuffantine avec un groupe de mamans très motivé. Ce fut une belle aventure. Membre puis présidente de l'APEVE jusqu'en 2011, je suis ravie de voir que nous avons maintenant cette belle crèche au sein de notre village sur la base de ce que nous avions initié.

Diplômée universitaire en informatique de gestion, j'ai occupé différents postes à responsabilité au sein d'une multinationale suisse pendant 35 ans avec beaucoup de satisfaction professionnelle. En 2023, j'ai bénéficié à 58 ans d'une pré-retraite. J'ai alors décidé de passer un diplôme européen en coaching, puis en neurosciences par intérêt personnel.

J'aime les relations sociales, le sport (tennis, running, randonnées), et la nature. Notre village nous offre tant de possibilités de balades agréables dans les vignes ou les différents chemins.

J'ai participé pendant plusieurs années au conseil général. Mais à présent, je souhaite m'engager auprès de la municipalité avec beaucoup d'enthousiasme et davantage de temps libre. Ce qui me motive le plus, c'est de me sentir utile, au service des habitants de la commune pour suivre des projets existants et mener à bien de nouveaux challenges. A l'écoute des habitants, je m'efforcerai de faire de mon mieux au sein d'une équipe d'expérience.

Yves-Alain Falcy, Municipal

C'est après être tombés amoureux de l'endroit que ma femme et moi-même sommes venus nous installer en 2006 au Chemin des Vignes 20B.

Agé de 64 ans, le carré parfait, je suis père de trois enfants adultes et grand-père heureux et comblé de cinq petits-enfants dont j'adore m'occuper et que j'aime voir grandir.

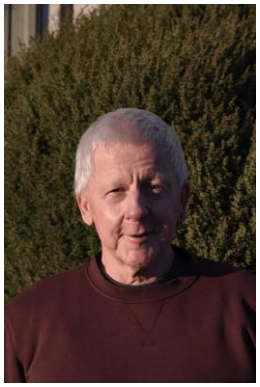

Licencié en biologie à l'Université de Lausanne avec des spécialisations en physique générale et en physiologie végétale, j'ai pu, après ma formation d'enseignant, exercer ce beau métier au secondaire de l'école obligatoire durant plus de trente années. Ayant enseigné les sciences principalement, ainsi que les mathématiques et l'option spécifique mathématiques et physique, j'ai aussi eu l'occasion et la chance de participer à l'élaboration et à la rédaction du moyen romand d'enseignement en sciences de la nature et du moyen vaudois d'enseignement de l'option spécifique mathématiques et physique actuellement utilisés dans les écoles vaudoises.

Retraité de manière anticipée, je souhaitais privilégier une certaine activité plutôt que l'oisiveté. C'est la raison pour laquelle je me suis présenté pour intégrer l'exécutif de notre Commune lors de cette législature et donner de mon temps pour notre beau village.

En tant que Municipal, je suis actif dans le cadre des domaines et bâtiments de notre Commune, du service des eaux au sein de l'Association intercommunale en eau potable du Vallon de la Morges (AVM), du tourisme, des énergies renouvelables et de la sortie des aînés. Lors de ce dernier mandat, la construction de la crèche, le remplacement des vitrages de la Maison de Commune, la mise en place de l'autocontrôle du réseau d'eau potable de l'AVM, l'établissement du bilan énergétique de la Commune et l'organisation de la sortie des aînés ont été des activités très diverses qui m'ont passionné.

Très investi dans mes fonctions, je souhaite pouvoir poursuivre ces activités principalement axées autour de la transition énergétique et de l'amélioration du climat lors d'une nouvelle législature afin d'offrir à nos habitants un cadre de vie sain et accueillant. C'est la raison pour laquelle je me présente pour un nouveau mandat.

Thierry Chollet, Municipal

J'habite Vufflens-le-Château depuis 2002. Agé de 68 ans, je suis marié et père d'un fils. Ingénieur diplômé en électricité de l'école d'ingénieur de Bienne, j'ai travaillé 16 années pour ABB dans la région de Baden comme chef de projets pour des clients répartis sur toute la planète. Depuis 27 ans en Suisse Romande, j'ai travaillé comme cadre chez Romande Energie SA. D'abord responsable du réseau électrique de la région de Nyon, puis dans le domaine du comptage. Ma carrière professionnelle m'a permis de gérer plusieurs projets d'importances stratégiques pour ces sociétés en dirigeant des équipes multidisciplinaires et plurilingues. A la retraite depuis 2019, je peux mettre mon temps à disposition pour la commune.



Actif dans les sociétés locales dès mon arrivée au village, je suis membre de la société du chœur d'homme « La Concorde » et au comité. J'ai été 20 années membre du comité du Marché Artisanal que j'ai présidé durant 10 ans.

Je suis membre de la municipalité depuis juillet 2019 responsable de la police des constructions et de l'urbanisme, des pompiers, de la protection civiles et des communautés religieuses.

Je souhaite continuer mon mandat de municipal pour faire profiter la commune et ses habitants de mes connaissances et relations acquises durant mon premier mandat. Dans ces temps où défis et contraintes sont multiples, je trouve primordial de défendre avec conviction les valeurs et intérêts de notre commune. Représenter la commune dans les associations intercommunales donne la possibilité de faire valoir notre voix. En tant que membre de ces associations, il est important pour notre commune de pouvoir profiter des synergies qu'elles apportent tout en maitrisant les dépenses.

L'écoute des citoyens permet de prendre la mesure des préoccupations de tout un chacun et d'y apporter des réponses permettant de vivre à Vufflens en harmonie avec notre environnement tant économique, légal, sociétal et aussi environnemental.

Au sein de l'exécutif de notre commune, je continuerai à travailler avec efficacité et conviction pour le bien des habitants et je m'engage à œuvrer pour que Vufflens, tout en évoluant, reste ce village accueillant où il y fait bon vivre.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Instructions concernant le déroulement de ces élections communales

1er tour

Le vote par correspondance ne peut être exercé selon la procédure habituelle. Le bulletin électoral doit être mis dans l'enveloppe de vote jaune (avec le bulletin fédéral).

L'électeur désirant voter au bureau de vote doit impérativement se munir de sa carte d'électeur et du matériel de vote (bulletins de vote et enveloppe de vote jaune).

L'électeur dispose de 5 suffrages. Il doit voter avec un seul bulletin, pour les candidats officiels dont les noms figurent sur la liste imprimée ou pour n'importe quel(le) citoyen ou citoyenne inscrit(e) au rôle des électeurs de la Commune. Le cumul n'est pas admis.

Veuillez donc vous référer aux informations et instructions données après chaque publication des résultats sur le pilier public.

Recommandations diverses pour éviter les perpétuels votes annulés

- Poster votre enveloppe de transmission dans les délais pour qu'elle arrive au bureau communal le samedi au plus tard ou la déposer dans la boîte prévue à cet effet à la Maison de commune
- Ne pas oublier d'indiquer votre date de naissance complète et de signer votre carte de vote
- Ne pas intervertir les cartes d'électeur au sein d'une même famille
- Prendre soin de glisser les bulletins de vote (communal et fédéral) dans l'enveloppe de vote jaune ET la refermer.

En cas de problème

Pour obtenir des renseignements complémentaires ou du matériel de remplacement, vous pouvez vous adresser au greffe municipal jusqu'au jeudi 5 mars 2026 à 18h00 DERNIER DELAI. Aucun duplicata de carte d'électeur ne pourra être délivré par le bureau électoral.

A RETENIR

Proclamation des résultats le dimanche 8 mars 2026 à 12h30, sur la place du Village.

La nouvelle Municipalité vous invite à un apéro dînatoire à la grande salle après la proclamation des résultats.

AUTRE DATE À RETENIR

Installation des autorités communales (Municipalité et Conseil général)

L'installation des autorités communales de Vufflens-le-Château pour la législature 2026-2031 est fixée le

mardi 9 juin 2026 à 21h00 à la grande salle

L'ordre du jour de cette cérémonie, présidée par M. Boris Cuanoud, Préfèt du district, comprendra l'assermentation des membres de la Municipalité et du Conseil général, ainsi que la nomination des président, secrétaire, vice-président, scrutateurs et des membres des diverses commissions communales et délégations variables d'associations intercommunales.

Pour être assermentés à cette occasion et pouvoir ainsi siéger au Conseil général durant cette nouvelle législature, les membres actuels du Conseil ainsi que les autres électrices et électeurs qui le désirent voudront bien se référer au courrier qui leur sera adressé en temps voulu.

Attention, il est indispensable d'assister à la cérémonie d'assermentation pour être élu en tant que membre d'une commission permanente.

Les membres actuels du Conseil général sont en fonction jusqu'au 30 juin 2026. Ceci signifie que le Conseil du 22 juin 2026 se tiendra dans la composition actuelle. Il en va de même pour les membres de la Commission des finances et de gestion.